

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le **01.04.2021**

PLD : 022-200056703-20210326-DB20210303-DE

DEPARTEMENT DES COTES-D'ARMOR



N°2021-03-03

COMMUNE DE PORDIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un le vingt-six Mars à dix-huit heures et trente minutes, les conseillers municipaux de Pordic légalement convoqués le 19 Mars 2021, se sont réunis en visioconférence ou à défaut en audioconférence sous la Présidence de Monsieur Joël BATARD Maire de Pordic.

ETAIENT PRESENTS : Joël BATARD, Loïc TARDY, Martine BOSCHER, Roger FERRET, Isabelle DESFEUX, Anthony HOURDEL, Nelly MORO, Jean Luc BERTRAND, Stéphanie RAPINEL, Jean Claude QUETTIER, Loïc RAOUL, Eliane LALANDEC, Marie Pierre COLLIN, Monique LE VEE Claudine MIZZON, Gilles GUILLAUME, Pascal URO, Olivier LE DU, Jean Manuel HERGAS, Thi Thuy Ha LE TIRRAND, Laetitia MORIN, Fanny DELVALLEE, Pierrick LE NOANE, Michelle CARMES, Robert ROLANDO, Hélène HUET-LE PROVOST, Patricia BRIAND-LE FALLER, Magaly KUBICKA, Alexis LEBRAT.

ABSENT(S) REPRÉSENTÉ (E.S) :

M. Yannick ORHAN donne procuration à M. Anthony HOURDEL
M. Grégory ETIENNE donne procuration à Mme Michelle CARMES
Mme Dominique FAINZANG donne procuration à M. P. LE NOANE
Mme Florence CHEVILLARD donne procuration à Mme Nelly MORO

ABSENT (E.S.) NON REPRESENT (E.S) :

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean Luc BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 29

Nombre de votants : 33

3) Comptes de gestion 2020 : budget principal et budgets annexes 2020 :

Rapporteur : Monsieur Loïc TARDY, Premier Adjoint au Maire chargé des finances.

Comme chaque année, le comptable public de la Commune présente les comptes de gestion des différents budgets du dernier exercice budgétaire et les soumet à l'adoption du Conseil Municipal. Le résultat de clôture de l'exercice 2020 du budget principal et des budgets annexes s'élève à

- 1 784 980,38 € en section de fonctionnement
- - 440 945,68 € en section d'investissement.

Soit un solde cumulé des sections de :

- 1 344 034,70 €

Vu l'avis favorable rendu par la commission administration générale et finances du 18 Mars 2021.

Envoyé en préfecture le 31/03/2021

Reçu en préfecture le 31/03/2021

Affiché le

ID : 022-200056703-20210326-DB20210303-DE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- **D'approuver les différents comptes de gestion 2020 de la ville, tenus par le comptable public.**

Fait et délibéré les mois, jour et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Joël BATARD.

